



11/12/2023

COMMUNICATION DU SYNDICAT CGT

NAO 2024 L'AGRESSION CONTINUE

LA DIRECTION MEPRISE SES SALARIES, NOUS PROPOSE ENCORE MOINS ET TOUJOURS PLUS AUX ACTIONNAIRES



A l'initial, la direction avait projeté dans le cadre des NAO, du business plan, une augmentation de 3%.

Aujourd'hui, dernière réunion de NAO, la direction propose des augmentations individualisées en mars de 2,3% de la masse salariale, plus 0,2% pour d'éventuelles promotions en cours d'année alors que les autres bureaux de contrôle font mieux !!!

Concernant les femmes et les écarts de salaire, rien. La direction ne parle même plus de l'enveloppe spécifique de rattrapage des inégalités salariales prévue à l'accord Egalité H/F. Selon la direction il n'y a pas d'inégalité de salaire, alors même que le rapport de la politique sociale 2022 démontre le contraire !

Dans un contexte national difficile, la direction refuse de voir baisser l'EBDITDA et utilise la baisse des acquis sociaux des salariés pour maintenir ses bénéficiaires. Comment ose-t-elle alors communiquer sur l'EVP !!

Aucune des demandes suivantes de la CGT n'a été acceptée :

- Augmentation générale d'un même montant pour tous, au niveau de l'impact de l'inflation déjà subie et celle en cours pour les bas salaires, soit au moins 2250 € annuel correspondant à 8% pour un salaire de 28000 € annuel brut.
- Mise en place effective de l'enveloppe spécifique pour réduire les écarts de salaire entre les hommes et les femmes, prévue dans le dernier accord égalité homme/femme signé au niveau du groupe Socotec.
- Détection effective des cas de salaires plus bas à compétences, expériences égales et utilisation de l'enveloppe de 10 % prévue dans l'accord égalité Homme/Femme.
- Proposition concernant l'embauche des séniors.
- Augmentation de la valeur faciale du ticket restaurant de 1,50 euros.
- Que la prise en charge de l'employeur de l'admission au RIE soit augmentée d'un euro.
Sur l'ensemble des RIE ou nous avons pu constater comme au siège une dégradation de la qualité, de la quantité des prestations, nous demandons que les salariés puissent avoir le choix de passer aux tickets restaurant en lieu et place du RIE.
- A la vue et au constat de l'explosion des RPS, des demandes de la part de salariés, suite notamment à la mise en place du projet AGORA pour les assistantes, que soit remis en place les services d'une assistante sociale. Ces ou cette assistante sociale pourrait être mutualisée à l'ensemble des filiales Socotec au niveau du groupe.

Concernant les assistantes, la CGT constate que rien ou peu n'est fait pour elles et qu'elles risquent d'être les oubliées des augmentations de salaires. A ce jour, rien, sauf une prime de 500 euros. C'est le remerciement à nos assistantes pour tout le travail réalisé depuis les derniers plans de licenciement.

Une prime n'est pas du salaire, ni tout de suite, ni différé (exonération de cotisations sociales), malgré les dépenses contraintes et une inflation qui explosent. Elle ne doit pas être un prétexte pour ne pas augmenter les plus bas salaires !

La CGT dans ces conditions ne signera pas et demande le PV de désaccord.